



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juillet 2021



Affaire Mila : la reconnaissance du cyber harcèlement

La FCPE se félicite que le tribunal de Paris ait reconnu la culpabilité de 11 personnes ayant participé au harcèlement en ligne de la jeune Mila. Notre Fédération rappelle que ce sont plus de 6% des élèves qui reconnaissent avoir déjà été au moins une fois victime de cyber harcèlement. A l'heure où les réseaux sociaux sont devenus le terrain de jeu des agresseurs de tout poil, nous espérons que ces condamnations participeront à la réduction de ces actes calomnieux, violents et destructeurs. Nos enfants, tous nos enfants, ont le droit d'être protégés de cette violence qui ne doit en aucun cas être banalisée.

La coprésidence, Carla Dugault et Nageate Belahcen

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)